

Statut de l'avifaune du Loir-et-Cher à la fin de l'année 2025

Par Alain Pollet⁽¹⁾
et Frédéric Pelsy⁽²⁾

En mai 2002, Alain Perthuis (†) publiait le synopsis des connaissances de l'avifaune de la région Centre. Dans ce travail il donnait pour chaque département de la région Centre-Val de Loire, le statut des différentes espèces d'oiseaux à la fin de l'année 2000.

Cet article se propose de mettre à jour le statut de l'avifaune du département du Loir-et-Cher à la fin 2025 (disparition, arrivée, évolution de statut).

Mots-clefs : avifaune - statut - région Centre-Val de Loire - Loir-et-Cher

Keywords : birds - status - Centre-Val de Loire region- Loir-et-Cher

Summary : In May 2002, Alain Perthuis (†) published the synopsis of knowledge of avifauna in the Centre region. In this work he gave for each department of the Centre-Val de Loire region, the status of different species of birds at the end of 2000.

This article aims to update the status of avifauna in the department of Loir-et-Cher at the end of 2025 (disappearance, arrival, change of status).

Introduction

En mai 2002, Alain Perthuis (†) publiait le synopsis des connaissances de l'avifaune de la région Centre dans le numéro 11 de la revue Recherches naturalistes.

Le but d'Alain Perthuis était de dresser un état des connaissances sur l'avifaune de la région à la fin de l'année 2000, de faire la liste des oiseaux notés au moins une fois dans chacun des six départements, de noter les espèces qui étaient nicheuses, migratrices et celles qui ne sont observées que durant la période hivernale (1^{er} décembre au 31 janvier).

À partir des données anciennes relevées dans le livre d'Étoc (Les oiseaux du Loir-et-Cher, publié en 1907), celui du marquis de Tristan (La faune ornithologique de la région orléanaise et en particulier de la Sologne, paru en 1932) et de celui de Reboussin (Faune ornithologique des régions naturelles de Loir-et-Cher, publié en 1935), il a pu noter ainsi les espèces qui avaient disparu, ainsi que celles qui n'avaient plus été observées entre 1950 et 2000.

Pour la période 1950-2000, la base du travail d'Alain Perthuis fut toutes les synthèses ornithologiques (Info ornithos 41) rédigées par lui.

1- Étude du document d'A. Perthuis de la fin 2000 pour le Loir-et-Cher

Dans son document, Alain Perthuis donnait pour le Loir-et-Cher les résultats suivants :

- nombre d'espèces observées de 1900 à décembre 2000 : 305 espèces dont 163 nicheuses ;
- nombre d'espèces observées de 1950 à décembre 2000 : 294 espèces dont 163 espèces nicheuses.

Onze espèces n'ont donc pas été revues dans le Loir-et-Cher entre 1950 et décembre 2000.

Après vérification sur le tableau d'Alain Perthuis, nous ne retrouvons pas son total de 294 espèces, mais seulement 292. Nous supposons qu'il avait compté les deux espèces indéterminées observées en Loir-et-Cher : un aigle indéterminé et un labbe indéterminé. Nous garderons un total de 292 espèces pour la période de 1950 à 2000, car nous ne comptons pas ces deux espèces indéterminées comme de nouvelles espèces.

Alain Perthuis avait noté, pour cette période 1950-2000, 163 espèces nicheuses. Le décompte sur son tableau paru dans le numéro 11 de la revue Recherches naturalistes n'en donne que 161.

Ainsi, pour la période 1950-2000, nous avons retenu un total de 292 espèces dont 161 nicheuses.

Les 11 espèces qui n'ont pas été revues entre 1950 et 2000 sont :

- 7 espèces occasionnelles : Océanite tempête, Fou de Bassan, Outarde barbue, Chouette de Tengmalm, Alouette calandre, Accenteur alpin et Linotte à bec jaune.
- 4 espèces nicheuses occasionnelles (dernière nidification notée entre parenthèses) : Syrrhapte paradoxal (en 1888), Grand-duc d'Europe (1870), Fauvette orphée (1902), Moineau soulcie (1905).

Un Océanite tempête, le plus petit de tous les océanites (ancien nom : le Pétrel tempête), oiseau de mauvais augure selon les marins, avait été capturé à Saint-Aignan en janvier 1935. La deuxième mention de cet oiseau eut lieu le 13 décembre 2021 lorsqu'un individu fut retrouvé dans le bassin des manchots du zoo de Beauval à Saint-Aignan, dans la même commune ! Ces oiseaux sont poussés vers l'intérieur des terres lors des fortes tempêtes sur la côte atlantique.

Le Syrrhapte paradoxal appartient à la famille des gangas et est nicheur dans les steppes d'Asie centrale. Il faisait parfois des invasions vers l'ouest, comme en mai 1888 (un couple à Villetrun).



Couple d'Élanions blancs © F. Pelsy

2- Nombre total d'espèces observées durant la période 2001-2025 en Loir-et-Cher

Pour cette période 301 espèces ont été observées, dont 163 nicheuses.

Il apparaît donc une augmentation du nombre d'espèces : de 292 à 301 soit une différence de neuf.

Plusieurs raisons à cela :

a) 23 espèces nouvelles ont été observées :

Bernache à cou roux (2001), Pluvier bronzé (2001), Hirondelle de rochers (2003), Pouillot ibérique (2004), Pouillot à grand sourcils (2007), Vautour moine (2009), Busard pâle (2009), Sarcelle à ailes bleues (2010), Glaréole à collier (2010), Bruant lapon (2010), Bécasseau rousset (2011), Sterne arctique (2013), Gypaète barbu (2014), Vanneau à queue blanche (2014), Goéland pontique (2014), Bruant nain (2014), Phalarope à bec étroit (2015), Pipit maritime (2017), Alouette haussecol (2018), Pipit à gorge rousse (2018), Chevalier à pattes jaunes (2019), Océanite tempête (2021) et Martinet pâle (2024). Donc + 23.

b) 16 espèces n'ont pas été observées entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2025 :

Grand Labbe (1964), Aigle royal (1971), Panure à moustache (1972), Pie-grièche à poitrine rose (1984), Cincle plongeur (1986), Cygne chanteur (1987), Cormoran huppé (1990), Chocard à bec jaune (1990), Grive à gorge noire (1991), Eider à duvet (1995), Vautour percnoptère (1995), Hirondelle rousseline (1995), Phragmite aquatique (1999), Traquet oreillard (1999), Coucou geai (2000), Chevalier bargette (2000). Donc - 16

c) La Corneille mantelée est passée de sous-espèce à espèce à part entière. Donc + 1.

d) Certaines espèces ont changé de catégorie dans la liste des Oiseaux de France (LOF) :

- 2 espèces qui étaient en catégorie D (espèces pour lesquelles il existe au moins une mention dont l'origine naturelle est possible mais cependant pas la plus probable) sont passées en catégorie C (espèces introduites ou échappées ayant fait souche) : le Cygne noir et le Tadorne casarca. Donc + 2.

- Par contre, le Colin de Virginie qui était en catégorie C est passé en catégorie E (espèces supposées d'origine captive, ayant été vues dans la nature en France). Donc - 1.

Ainsi nous avons bien : $23 - 16 + 1 + 2 - 1 = 9$, soit une différence de + 9.

Sur les 11 espèces non observées entre 1950 et 2000, seule l'Océanite tempête a été observée entre 2001 et 2025.

.

3- Nombre total d'espèces nicheuses durant la période 2001-2025 en Loir-et-Cher

Il passe de 161 (période de 1950 à 2000) à 163 à la fin 2025, ce qui donne une différence de + 2.

Plusieurs raisons à cela :

a) 12 nouvelles espèces sont nicheuses (entre parenthèses figure l'année de la première preuve de reproduction) : le Tadorne de Belon (2006), le Petit-duc scops (2006), la Nette rousse (2007), le Héron garde-bœufs (2008), le Faucon pèlerin (2010), le Bec-croisé des sapins (2011), l'Érismature rousse (2014), la Grande Aigrette (2015), l'Élanion blanc (2020), l'Oie cendrée (2020), la Cigogne noire (2021) et le Pygargue à queue blanche (2023). Donc : + 12.

b) Mais neuf espèces ne sont plus nicheuses (entre parenthèses figure l'année de la dernière preuve de reproduction de l'espèce) : la Barge à queue noire (1973), le Traquet motteux (1991), la Pie-grièche grise (1995 ?), le Râle des genêts (2002), l'Outarde canepetière (2007), la Mésange boréale (2007), le Pipit farlouse (2007), la Locustelle luscinioides (2014), le Tarier des prés (2015). Donc : - 9.

c) Il faut évidemment enlever le Colin de Virginie qui ne fait plus partie de la catégorie A, B ou C de la LOF. Donc - 1.

Ainsi nous avons bien : $12 - 9 - 1 = 2$, soit la différence de + 2.

Précisions sur les nouvelles espèces nicheuses :

- L'origine des oies cendrées qui se reproduisent sur la Loire est inconnue mais probablement issue d'oiseaux captifs.
- Le Tadorne de Belon a niché au printemps 2006 à Saint-Dyé-sur-Loire. Puis en 2025, 2 couples se sont reproduits à Conan (2 nichées le 10 juin).
- La Nette rousse est un canard en expansion dans toute la région, le changement climatique lui étant bénéfique.
- L'Érismature rousse est classée comme espèce exotique envahissante (EEE) et est soumise à des tirs de régulation. Elle n'a niché qu'une seule fois en Loir-et-Cher, à Chémery en 2014.
- En 2025, 4 nids de Cigogne noire (4 jeunes par nid), oiseau forestier très discret, ont été contrôlés. Sa population est estimée à 8-10 couples en Loir-et-Cher, notamment en Sologne. Elle est nicheuse depuis 2021.
- Un couple de Grande Aigrette a niché pendant les années 2015 et 2016 puis deux couples en 2017 dans un marais de la vallée de la Cisse à Conan.
- Le Héron garde-bœufs est en expansion en France. Il a niché pour la première fois en 2008 en Sologne. Sa population est en forte augmentation et a atteint 537 couples en 2025.
- L'Élanion blanc, espèce en expansion en France, a niché à Pontlevoy en 2020. En 2021, deux couples ont été trouvés dans le département (Thenay et le deuxième dans le Perche). En 2025, il y a eu cinq couples certains, dont deux se sont reproduits avec succès (un couple a fait trois nichées successives de trois jeunes chacune).
- La Sologne a accueilli en 2023 le sixième couple de Pygargue à queue blanche nichant en France.

- Le Petit-duc scops a niché à Sassay de 2006 à 2012. Depuis nous n'avons aucune preuve de sa reproduction en Loir-et-Cher.
- Le seul couple (connu) de Faucon pèlerin niche sur les vieux réacteurs de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan. De 2010 à 2025, près de 40 jeunes se sont envolés !
- Bec-croisé des sapins : ce passereau niche dans les massifs montagneux. Cependant lors des mauvaises années de fructification des épicéas, il peut y avoir des déplacements vers l'ouest. Ceci est à l'origine de sa nidification en dehors des régions de présence habituelle de l'espèce. Des cas probables de reproduction ont été notés en 1986 à Saint-Gervais-la-Forêt, en 2000 en Sologne (Chaumont-sur-Tharonne, Lamotte-Beuvron, Salbris, Theillay). Enfin, en 2011, il y eut très probablement une reproduction à Chambord (2 juvéniles le 19 avril, observation d'A. Perthuis (†)).



Pygargue à queue blanche © F. Pelsy

Précisions sur les espèces nicheuses qui ont disparu :

- L'Outarde canepetière nichait dans la plaine de Beauce du Loir-et-Cher. Elle en a disparu vers 1989. Dans le Loir-et-Cher, il ne restait plus que quelques couples sur les communes du Boischaut nord (Maray, Saint-Loup, Saint-Julien-sur-Cher et La Chapelle-Montmartin). Elle a également disparu de cette zone à partir de 2015. Elle est classée en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.

- Le Rôle des genêts a disparu des prairies du Fouzon (Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Meusnes, Couffy) en 2002 (25 mâles chanteurs en 1975, 13 en 1990, deux en 1996, neuf en 1999, trois en 2000 et 2001, puis zéro depuis 2002). Il est classé en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- La Barge à queue noire a niché à Saint-Viâtre durant les années 1960 à 1968 et un couple a niché à Vernou-en-Sologne en 1971 (Perthuis, 2007). Aucune preuve de reproduction n'a pu être collectée depuis. Elle est classée nicheur éteint (RE) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- La Pie-grièche grise ne se reproduit plus en Loir-et-Cher depuis la fin des années 90 (couple à Vouzon en 1995 et peut-être Villeherviers en 1999 ?). Sa population était estimée à 80 couples en 1978. Elle est classée en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- La Mésange boréale nichait dans les massifs de feuillus et les saulaies. Sa régression a commencé dès les années 90, principalement à cause du changement climatique. Elle est classée en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- La Locustelle lusciniöïde a disparu à la fin des années 80, principalement à cause de la régression des grandes roselières solognotes. Elle est classée en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- Le Tarier des prés, dont il ne subsistait qu'une petite population dans les prairies de fauche du Fouzon a disparu en 2015. L'augmentation de la vitesse de fauche et le changement climatique sont les causes principales de la disparition de cette petite population. Il est classé en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- Le Traquet motteux : la dernière preuve de sa reproduction a été obtenue à Tripleville dans une carrière en 1980. A. Perthuis note, comme cause de cette régression, l'abandon des parcours à moutons et la disparition des pelouses calcicoles (Perthuis, 2007).

- Le Pipit farlouse nichait principalement dans la partie nord du département, d'où il a disparu au début des années 2000. Il est classé vulnérable (VU) dans la Liste rouge régionale de 2013.



Nid de Cigogne noire © F. Pelsy

4- Évolution du statut de nicheur

Nous avons classé nicheur occasionnel (NO) en Loir-et-Cher, certaines espèces qui étaient nicheur rare (NR, donc moins de 100 couples) en 2000 au niveau de la région Centre.

Ce sont les 10 espèces suivantes :

- La Marouette ponctuée a niché en 1965, entre 1970 et 1975, puis en 1978 en Sologne. Il n'y a, depuis cette date, aucune preuve de reproduction. Elle est classée en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- L'Échasse blanche a niché en 2005 en Sologne, puis en 2020 et 2021, avec des échecs de nidification en 2015 et 2022 (Mabilleau & Pelsy, 2013). Elle est classée en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- La Bécassine des marais : seuls des chevrottements ont pu être entendus en 2010, en 2014 et en 2023. Elle est classée en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.

- La Guifette noire nichait en Sologne (12 nids en 1996, 5 nids en 2001). La dernière reproduction date de 2010, le dernier couple a été observé en 2012 (couple en échec comme en 2011). Il faut désormais la considérer comme nicheuse éteinte (Mabilleau & Pelsy, 2013). Elle est classée en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- Le Butor étoilé : au bord de l'extinction en Sologne, des chanteurs ont été notés en 2014, 2015, 2019 et 2020 seulement (Mabilleau & Pelsy, 2013). Il est classé en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- Le Blongios nain : il nichait en Sologne (3 à 4 couples en 1997), à Chambord en 2002 et 2003. De rares individus sont notés presque chaque année depuis 2014 mais sans preuve formelle de nidification (Mabilleau & Pelsy, 2013). Il est classé en danger (EN) dans la Liste rouge régionale de 2013.



Couple de Nettes rousses © F. Pelsy

- La Pie-grièche à tête rousse : elle a niché en 2006 et en 2009. En 2022, un mâle de Pie-grièche à tête rousse s'est accouplé à une femelle de Pie-grièche écorcheur (Pollet & Pelsy, 2023). Elle est classée vulnérable (VU) dans la Liste rouge régionale de 2013.
 - La Rousserolle turdoïde : des chanteurs furent notés seulement en 1997 après six ans d'absence, puis en 1999, 2006, 2017, 2020 et 2 chanteurs en 2025 (Mabilleau & Pelsy, 2013). Elle est classée en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
- Certaines espèces ont un statut de nicheur moins élevé (car plus rare), dans le Loir-et-Cher actuellement, que dans la région auparavant :
- Courlis cendré : en 2021, 14 couples ont été observés dans le département (Enquête Limat). Dans les prairies de fauche du Fouzon et du Cher, entre Selles-sur-Cher et Saint-Aignan, alors qu'il y avait 10 couples de Courlis cendré en 1993, puis 6 en 2005, il ne reste qu'un seul couple en 2025. Le Courlis cendré est inscrit en catégorie en danger (EN) dans la Liste rouge régionale (2013).
 - Le Torcol fourmilier : il est noté lors de la migration prénuptiale (augmentation des contacts notamment en Sologne), par contre les preuves de reproduction sont rares. Il est inscrit en catégorie vulnérable (VU) dans la Liste rouge régionale (2013).
 - Cochevis huppé : cet Alaudidé est noté dans 12 communes en période de nidification (mai à juillet) en 2014, dans cinq communes seulement en 2023, dans sept communes en 2024 et dans neuf communes en 2025. Il est inscrit en catégorie vulnérable (VU) dans la Liste rouge régionale (2013).
 - La Locustelle tachetée : fauvette des marais, des landes, des friches et des régénérations forestières (Perthuis, 2007), elle ne fut notée que dans sept communes durant la période de nidification (mai à juillet) en 2025.
 - Petit-duc scops : aucune preuve de reproduction n'a été obtenue depuis 2012 et sa présence est devenue occasionnelle. Il est classé en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.
 - Le Hibou des marais : sa dernière nidification prouvée remonte à 2012 dans la plaine de Beauce à Rhodon. Depuis, il a été vu paradant en 2013 et 2015 mais sans preuve de nidification. Il est classé en danger critique (CR) dans la Liste rouge régionale de 2013.

- La Fauvette babillarde : elle n'est notée que dans très peu de communes (3 en 2023, 4 en 2024 et 2025). Elle est inscrite en catégorie vulnérable (VU) dans la Liste rouge régionale (2013).
- Le Gobemouche noir : classé en danger (EN) dans la Liste rouge régionale, il n'est connu qu'en forêt domaniale de Boulogne et à Chambord avec une estimation en 2025 de 58 à 68 territoires sur la zone d'étude de 447 ha de la forêt de Boulogne (soit de 1,29 à 1,52 territoires pour 10 ha) (D. Hacquemand, ONF). La population de la forêt domaniale de Blois a disparu.
- Depuis 2006, le Moineau friquet, moineau plus campagnard que le Moineau domestique, n'est noté, en période de nidification (mai à juillet), que dans moins de dix communes chaque année ! En 2024 et en 2025 il ne fut noté que dans une seule commune (Nourray en 2024, Oucques-la-Nouvelle en 2025). Il est inscrit en catégorie en danger (EN) dans la Liste rouge régionale (2013).
- Le Bouvreuil pivoine : habitant des boisements résineux, des marais boisés, des parcs et jardins (Perthuis, 2007). Il ne fut noté en période de nidification que dans 17 communes en 2023, six en 2024, mais 11 en 2025. Il est inscrit en catégorie vulnérable (VU) dans la Liste rouge régionale (2013).



Héron Héron garde-bœufs © F. Pelsy

- Le Bruant des roseaux niche en moins grand nombre en Sologne. Il était noté en période de nidification dans trois communes de Sologne en 2019, deux en 2020, une en 2022 et aucune commune solognote depuis 2023. Mais il est nicheur le long de la Loire et en Beauce. Il est classé en catégorie vulnérable (VU) dans la Liste rouge régionale de 2013.

Le nombre d'espèces nicheuses reste stable mais sur les 12 nouvelles espèces, seules neuf continuent de se reproduire. Sur cette période 2001-2025, neuf espèces ont disparu comme nicheuses et une vingtaine ont des effectifs très faibles ou sont en forte diminution. Ce qui fait un total de 30 espèces disparues ou en déclin en tant que nicheuses.

Sur ces 30 espèces, 43 % sont liées aux zones de culture (13) et 33 % aux zones humides (10).

Ces 30 espèces se répartissent dans la Liste rouge régionale de 2013 de la façon suivante : une espèce est classée en nicheur éteint (RE) et 25 autres sont menacées : 14 sont en danger critique (CR), 4 sont en danger (EN) et 7 sont classées en vulnérable (VU).

Seules trois espèces, qui sont en expansion nette au niveau national, ont vu leur statut de nicheur augmenter dans notre département :

- la Mouette mélanocéphale ;
- le Grand Cormoran ;
- le Héron garde-bœufs.

D'autres espèces sont aussi en expansion : le Balbuzard pêcheur, le Milan noir, la Nette rousse, la Cigogne noire, l'Élanion blanc, la Cisticole des joncs et la Bouscarle de Cetti.

À la suite de la nidification du Balbuzard pêcheur dans le Loiret (1984), la première reproduction dans le Loir-et-Cher a eu lieu en 1995 dans le parc de Chambord. En 2025 la population de cette espèce dans le département (Chambord + Sologne du Loir-et-Cher) était de 24 couples dont 22 se sont reproduits avec succès.

L'histoire de la Cisticole en Loir-et-Cher est une suite d'apparitions puis de disparitions lors des hivers très froids : apparition en 1976, expansion, disparition durant l'hiver 1985-1986, réapparition en 1999, nidification prouvée en 2002, expansion de 2004 à 2006, disparition à la suite des deux hivers froids 2008-2009 et 2009-2010, retour en 2010 et 2011, disparition après l'hiver froid de 2012-2013, réapparition en 2018 et expansion de 2020 à 2025. Mais un hiver froid pourrait à nouveau la faire disparaître.

C'est pour cette raison qu'Alain Perthuis avait noté la Cisticole comme nicheur éteint (NE) à la fin de l'année 2000, alors qu'il l'avait comptée comme nicheuse pour la période 1950-2000.

5- Statut des migrants

De nombreuses espèces migratrices sont notées moins fréquemment lors de leur passage dans notre département :

- l'Oie cendrée (mais elle niche maintenant), l'Oie de la toundra, le Cygne de Bewick, le Fuligule milouinan, la Barge rousse, le Bécasseau minute, le Bruant ortolan par exemple.

D'autres ont vu leur statut s'améliorer, comme par exemple :

- le Guignard d'Eurasie, car il a été probablement plus recherché lors de ses deux passages ;
- la Mouette mélanocéphale, la Spatule blanche, la Grande aigrette et le Guêpier d'Europe sont plus régulièrement observés en migration car ce sont des espèces en expansion au niveau national.

6- Statut des hivernants

En hiver, plusieurs espèces sont observées moins régulièrement dans notre département qu'avant les années 2000 :

Bernache nonnette, Oie de la toundra, Cygne de Bewick, Fuligule milouinan, Harelde boréale, Harle pie, Harle bièvre. C'est probablement dû à la rareté des hivers très froids sur l'Europe du Nord. Quelques espèces ont vu leur statut d'hivernant augmenter : la Grande Aigrette, le Pygargue à queue blanche et le Pouillot véloce. Une Cigogne noire a hiverné en Sologne pendant 16 hivers consécutifs entre 2004 et 2020 !

Le Bihoreau gris hiverne désormais depuis 2017 sur un site à Valloire-sur-Cisse avec des effectifs atteignant 70 individus, ce qui en fait un des plus importants sites d'hivernage de l'espèce.

7- Espèces occasionnelles

Enfin il ne faut pas oublier les espèces très rares, observées en très petit nombre de fois en Loir-et-Cher depuis 1950 :

Observées une fois : Sarcelle à ailes bleues, Martinet à ventre blanc, Martinet pâle, Coucou geai, Vanneau à queue blanche, Pluvier bronzé, Bécasseau rousset, Chevalier bargette, Chevalier à pattes jaunes, Océanite tempête, Vautour percnoptère, Vautour moine, Aigle royal, Pie-grièche à poitrine rose, Chocard à bec jaune, Alouette haussecol, Hirondelle de rochers, Pouillot ibérique, Phragmite aquatique, Grive à gorge noire, Gobemouche nain, Cincle plongeur, Pipit à gorge rousse, Pipit maritime, Bruant lapon, Bruant nain.

Observées deux fois : Phalarope à bec étroit, Glaréole à collier, Mouette de Sabine, Sterne hansel, Grand Labbe, Labbe pomarin, Cormoran huppé, Grand Corbeau, Alouette calandrelle, Hirondelle rousseline, Panure à moustache, Pouillot à grand sourcils, Traquet oreillard.

Observées trois fois : Vanneau sociable, Marouette poussin, Océanite culblanc, Rousserolle verderolle, Bruant des neiges.

Observées quatre fois : Bécassine double, Phalarope à bec large, Marouette de Baillon, Buse pattue, Aigle criard, Gypaète barbu, Jaseur boréal, Sterne arctique, Cassenoix moucheté.

Observées cinq fois : Bécasseau tacheté, Rollier d'Europe, Locustelle lusciniôide, Hypolaïs icterine.

Observées six fois : Harelde boréale, Cygne chanteur, Chevalier stagnatile, Tichodrome échelette.

Observée sept fois : Plongeon arctique.

Observées huit fois : Eider à duvet, Fuligule à bec cerclé, Sterne caugek.

Observées neuf fois : Rousserolle turdoïde, Corneille mantelée.

Observées dix fois : Aigle de Bonelli, Bruant fou, Cygne de Bewick, Labbe parasite, Plongeon catmarin.

Ainsi sur les 316 espèces observées en Loir-et-Cher entre 1950 et 2025, 72 n'ont été observées que moins de onze fois, cela représente plus d'un cinquième des espèces observées (22,7 %).

Sur les 12 espèces qui n'avaient pas été revues entre 1950 et 2000, seul l'Océanite tempête a été observé à nouveau en 2021 (mort), les 11 autres n'ont donc jamais été retrouvées en Loir-et-Cher depuis 1950 (Fou de Bassan, Outarde barbue, Chouette de Tengmalm, Alouette calandre, Accenteur alpin, Linotte à bec jaune, Syrrhapte paradoxal, Grand-duc d'Europe, Fauvette orphée, Moineau soulcie).

Conclusion

L'avifaune de notre département est en perpétuelle modification sous l'effet de nombreux facteurs (changement climatique, modification des habitats et des espèces, pollutions, expansion d'espèces invasives...). Certaines espèces s'adaptent à ces changements, d'autres en profitent ou, inversement, déclinent. Suivre ces évolutions est donc primordial.

Sur la période de 1900 à 2025, le nombre total d'espèces d'oiseaux observées en Loir-et-Cher s'élève à 327 dont 169 ont niché au moins une fois. Entre 2000 et 2025 un nombre plus important d'espèces a été observé. Ceci est surtout dû aux découvertes d'oiseaux occasionnels.

Remerciements

Nous remercions vivement Landry Boussac (OFB), Florian Laurenceau (Perche Nature) et Mathieu Mabillean (Sologne Nature Environnement).

Bibliographie

- Chantereau M., Pelsy F. (coord.), 2013 - Liste rouge des Oiseaux nicheurs de la région Centre : 397 – 427, in Nature Centre, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, 2014 – Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacées de la région Centre. Nature centre éd., Orléans, 504 p.
- Mabillean M. & Pelsy F. (2013) – Les oiseaux aquatiques « patrimoniaux » nicheurs en Sologne (2000-2010). Ornithos 20-4 : 193-205.
- Perthuis A. Info ornitho 41, notes de 1997 à 2000. Recueil ornithologique de Loir-et-Cher Nature (2012).
- Perthuis A. (2002) – L'avifaune de la région Centre, synopsis des connaissances. Recherches naturalistes en région Centre numéro 11, mai 2002 : 17-30.
- Perthuis A. (2007) – Les Oiseaux du Loir-et-Cher. Cherche Lune, Vendôme, 247 p.
- Perthuis A. (2017) – Notes d'ornithologie du Loir-et-Cher, 2007-2016. Recherches Naturalistes en Région Centre-Val-de-Loire n°5 NS : 20-28.
- Perthuis A. Info ornitho 41, notes de 1997 à 2000. Recueil ornithologique de Loir-et-Cher Nature (2012).
- Pollet A. & Pelsy F. (2023) - Un couple mixte Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* mâle x P.-g. écorcheur *L. collurio* femelle. Ornithos 30-3 : 175.

(1) alain.pollet6@orange.fr

(2) fred.pelsy@gmail.com

Annexe

Vous retrouverez en annexe le tableau des espèces des catégories A (espèces présentes à l'état sauvage depuis 1950), B (espèces présentes à l'état sauvage non revues depuis 1950) et C (espèces introduites ou échappées ayant fait souche).

L'ordre des espèces est celui de la Liste officielle des Oiseaux de France (LOF) de 2024. L'ordre n'est donc pas le même que dans le Synopsis d'Alain Perthuis de 2000.

Légende

Colonne A : catégorie de l'oiseau dans la liste des Oiseaux de France. Colonne B : nom vernaculaire de l'oiseau.

Colonne C : espèce nicheuse durant la période 1950-2000 en Loir-et-Cher. Colonne D : espèce observée durant la période 1950-2000 en Loir-et-Cher. Colonne E : espèce nicheuse durant la période 2001-2025 en Loir-et-Cher. Colonne F : espèce observée durant la période 2001-2025 en Loir-et-Cher. Colonne G : statut en Loir-et-Cher en 2025.

Rappel sont classées en : Catégorie A, les espèces présentes à l'état sauvage en France. Catégorie B. les espèces observées à l'état sauvage en France, mais qui n'ont pas été revues depuis 1950.

Le statut de chaque espèce ou sous-espèce est codifiée de la même manière qu'en 2000.

Espèces nicheuses :

NE = nicheur éteint

N ? = nicheur possible, non confirmé

NO = nicheur occasionnel (ne niche pas chaque année)

NR = nicheur rare, moins de 100 couples

N3 = nicheur peu fréquent, de 100 à 1 000 couples

N4 = nicheur fréquent, de 1 000 à 10 000 couples

N5 = nicheur très fréquent, plus de 10 000 couples

Ceci est suivi du sigle définissant le statut annuel :

S = sédentaire

M = migrateur

MP = migrateur partiel pour ceux dont une partie seulement migrent.

Hors période de reproduction :

a) espèces de passage :

MO = migrateur occasionnel (observations irrégulières ou accidentelles)

MR = migrateur rare (régulier en très petit nombre)

MPC = migrateur peu commun (chaque année, peu nombreux ou peu répandus)

MC = migrateur commun (chaque année, en grand nombre et bien répandu (un ? signifie que des précisions sont souhaitables).

b) espèces hivernantes (séjour supérieur à 15 jours en décembre et janvier) :

HO = hivernant occasionnel

HR = hivernant rare, moins de 100 individus

H3 = hivernant peu fréquent, de 100 à 1 000 individus

H4 = hivernant fréquent, de 1 000 à 10 000 individus

H5 = hivernant très commun, plus de 10 000 individus

A	B	C	D	E	F	G
CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
	ANATIDAE					
A	Bernache cravant		1		1	MO
A	Bernache à cou roux				1	MO
C	Bernache du Canada	1	1	1	1	N3 / MPC / H3
AC	Bernache nonnette		1		1	MO / HO
AC	Oie cendrée		1	1	1	NO / MPC/ HR
A	Oie de taïga		1		1	MO / HO
A	Oie rieuse		1		1	MO / HO
C	Cygne noir				1	NO
AC	Cygne tuberculé	1	1	1	1	N3S / MC / H3
A	Cygne de Bewick		1		1	MO / HO
A	Cygne chanteur		1			MO / HO
BC	Ouette d'Egypte		1		1	MR
A	Tadorne de Belon		1	1	1	NO / MPC / HR
BC	Tadorne casarca				1	MO
C	Canard mandarin	1	1	1	1	NO / MO
A	Sarcelle d'été	1	1	1	1	NRM / MPC
A	Sarcelle à ailes bleues				1	MO
A	Canard souchet	1	1	1	1	NRM / MC / H3
A	Canard chipeau	1	1	1	1	NR / MPC / H3
A	Canard siffleur		1		1	MPC / H3
AC	Canard colvert	1	1	1	1	N4S / MC / H5
A	Canard pilet		1		1	MPC / HR
A	Sarcelle d'hiver	1	1	1	1	NRM / MC / H4
A	Nette rousse		1	1	1	NOM / MR / HO
A	Fuligule milouin	1	1	1	1	N3M / MC / H4
A	Fuligule nyroca		1		1	NE / MO / HO
A	Fuligule à bec cerclé		1		1	MO
A	Fuligule morillon	1	1	1	1	N3M / MPC / H3
A	Fuligule milouinan		1		1	MO / HO
A	Eider à duvet		1			MO
A	Macreuse brune		1		1	MO / HO
A	Macreuse noire		1		1	MO
A	Harelde boréale		1		1	MO
A	Garrot à œil d'or		1		1	MR / HR
A	Harle piette		1		1	MO / HO
A	Harle bièvre		1		1	MR / HO
A	Harle huppé		1		1	MO
C	Erismature rousse		1	1	1	NO / MO

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
	ODONTOPHORIDAE					
E	Colin de Virginie	1	1			passé de la Catégorie C en E
	PHASIANIDAE					
AC	Perdrix grise	1	1	1	1	N4S
C	Faisan vénéré	1	1	1	1	NRS
C	Faisan de Colchide	1	1	1	1	N4S
A	Caille des blés	1	1	1	1	N3M / MPC
AC	Perdrix rouge	1	1	1	1	N5S
	CAPRIMULGIDAE					
A	Engoulevent d'Europe	1	1	1	1	N4M / MC
	APODIDAE					
A	Martinet à ventre blanc		1		1	MO
A	Martinet noir	1	1	1	1	N4M / MC
A	Martinet pâle				1	MO
	OTIDIDAE					
A	Outarde barbue					
A	Outarde canepetière	1	1		1	NEM / MR
	CUCULIDAE					
A	Coucou geai		1			MO
A	Coucou gris	1	1	1	1	N4M / MC
	PTEROCLIDAE					
A	Syrnhapte paradoxal					
	COLUMBIDAE					
AC	Pigeon biset	1	1	1	1	N4S
A	Pigeon colombin	1	1	1	1	N4S / MPC / H4
A	Pigeon ramier	1	1	1	1	N5S / MC / H5
A	Tourterelle des bois	1	1	1	1	N4M / MC
A	Tourterelle turque	1	1	1	1	N5S
	RALLIDAE					
A	Râle d'eau	1	1	1	1	N3S / MPC / H3
A	Râle des genêts	1	1		1	NE / MO

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
A	Marouette ponctuée	1	1	1	1	NOM / MR
A	Gallinule poule-d'eau	1	1	1	1	N4MP / MPC / H4
A	Foulque macroule	1	1	1	1	N4MP / MC / H4
A	Marouette de Baillon		1		1	(NEM) / MO
A	Marouette poussin		1		1	(NEM) / MO
	GRUIDAE					
A	Grue cendrée		1		1	MPC / HO
	PODICIPEDIDAE					
A	Grèbe castagneux	1	1	1	1	N3MP / MC / H3
A	Grèbe jougris		1		1	MO / HO
A	Grèbe huppé	1	1	1	1	N3MP / MC / H3
A	Grèbe esclavon		1		1	MO / HO
A	Grèbe à cou noir	1	1	1	1	NRM / MPC / HO
	BURHINIDAE					
A	Œdicnème criard	1	1	1	1	N4M / MC
	HAEMATOPODIDAE					
A	Huîtrier pie		1		1	MO
	RECURVIROSTRIDAE					
A	Echasse blanche	1	1	1	1	NOM / MR
A	Avocette élégante		1		1	MR / HO
	CHARADRIIDAE					
A	Pluvier argenté		1		1	MR
A	Pluvier doré		1		1	MC / H4
A	Pluvier bronzé				1	MO
A	Guignard d'Eurasie		1		1	MR
A	Grand Gravelot		1		1	MPC
A	Petit Gravelot	1	1	1	1	NRM / MC
A	Vanneau huppé	1	1	1	1	N3M / MC / H5
A	Vanneau sociable		1		1	MO
A	Vanneau à queue blanche				1	MO
A	Gravelot à collier interrompu		1		1	MO
	SCOLOPACIDAE					
A	Courlis corlieu		1		1	MR
A	Courlis cendré	1	1	1	1	NRM / MPC / HO

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
A	Barge rousse		1		1	MO
A	Barge à queue noire	1	1		1	NE / MR
A	Bécassine sourde		1		1	MPC / HO
A	Bécasse des bois	1	1	1	1	NRM / MC / H5
A	Bécassine double		1		1	MO
A	Bécassine des marais	1	1	1	1	NOM / MC / H3
A	Phalarope à bec large		1		1	MO
A	Phalarope à bec étroit				1	MO
A	Chevalier bargette		1			MO
A	Chevalier guignette	1	1	1	1	NRM / MC / HO
A	Chevalier culblanc		1		1	MC / HR
A	Chevalier stagnatile		1		1	MO
A	Chevalier sylvain		1		1	MR / HO
A	Chevalier gambette		1		1	MPC
A	Chevalier à pattes jaunes				1	MO
A	Chevalier arlequin		1		1	MPC
A	Chevalier aboyeur		1		1	MPC
A	Tourneperre à collier		1		1	MR
A	Bécasseau maubèche		1		1	MR
A	Combattant varié		1		1	MPC
A	Bécasseau cocorli		1		1	MR
A	Bécasseau de Temminck		1		1	MR
A	Bécasseau rousset				1	MO
A	Bécasseau sanderling		1		1	MR
A	Bécasseau variable		1		1	MPC / HO
A	Bécasseau minute		1		1	MR
A	Bécasseau tacheté		1		1	MO
	GLAREOLIDAE					
A	Glaréole à collier				1	MO
	LARIDAE					
A	Sterne naine	1	1	1	1	NRM / MPC
A	Sterne hansel		1		1	MO
A	Sterne caspienne		1		1	MO
A	Guifette moustac	1	1	1	1	N3M / MPC
A	Guifette noire	1	1	1	1	NO / MPC
A	Guifette leucoptère		1		1	MR
A	Sterne arctique				1	MO
A	Sterne pierregarin	1	1	1	1	N3M / MC
A	Sterne caugek		1		1	MO

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
A	Mouette pygmée		1		1	MPC
A	Mouette tridactyle		1		1	MO
A	Mouette de Sabine		1		1	MO
A	Mouette rieuse	1	1	1	1	N4M / MC / H4
A	Mouette mélanocéphale	1	1	1	1	N3M / MC / HR
A	Goéland cendré		1		1	MR / HR
A	Goéland pontique				1	MO / HO
A	Goéland argenté		1		1	MO / HO?
A	Goéland leucopnée	1	1	1	1	NRS / MC / H3
A	Goéland marin		1		1	MO
A	Goéland brun		1		1	MPC / HO
	STERCORARIIDAE					
A	Labbe parasite		1		1	MO
A	Labbe pomarin		1		1	MO
A	Grand Labbe		1			MO
	GAVIIDAE					
A	Plongeon catmarin		1		1	MO / HO
A	Plongeon arctique		1		1	MO
A	Plongeon imbrin		1		1	MO / HO
	HYDROBATIDAE					
A	Océanite tempête				1	MO
A	Océanite culblanc		1		1	MO
	CICONIIDAE					
A	Cigogne noire		1	1	1	NRM / MPC / HO
A	Cigogne blanche		1		1	MPC / HO
	SULIDAE					
A	Fou de Bassan					
	PHALACROCORACIDAE					
A	Grand Cormoran					
	<i>P. c. carbo</i>					MO
	<i>P. c. sinensis</i>	1	1	1	1	N3S / MC / H4
A	Cormoran huppé		1			MO
	THRESKIORNITHIDAE					
C	Ibis sacré		1		1	MO

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
A	Ibis falcinelle		1		1	MO
A	Spatule blanche		1		1	MPC / HO
	ARDEIDAE					
A	Butor étoilé	1	1	1	1	NO / MR / HR
A	Blongios nain	1	1	1	1	NOM / MR
A	Bihoreau gris	1	1	1	1	NR / MPC / HR
A	Aigrette garzette	1	1	1	1	NRMP / MPC / HR
A	Crabier chevelu		1		1	MO
A	Grande Aigrette		1	1	1	NO / MC / H3
A	Héron garde-bœufs		1	1	1	N3MP / MPC / H3
A	Héron cendré	1	1	1	1	N3MP / MC / H3
A	Héron pourpré	1	1	1	1	NRM / MPC
	PANDIONIDAE					
A	Balbusard pêcheur	1	1	1	1	NRM / MC / HO
	ACCIPITRIDAE					
A	Élanion blanc		1	1	1	NR / MR / HR
A	Gypaète barbu				1	MO
A	Vautour percnoptère		1			MO
A	Bondrée apivore	1	1	1	1	N3M / MC
AC	Vautour fauve		1		1	MO
AC	Vautour moine				1	MO
A	Circaète Jean-le-blanc	1	1	1	1	NRM / MPC
A	Aigle criard		1		1	MO
A	Aigle botté	1	1	1	1	NRM / MR
A	Aigle royal		1			MO
A	Aigle de Bonelli		1		1	MO
A	Epervier d'Europe	1	1	1	1	N3S / MC / H3
A	Autour des palombes	1	1	1	1	N3S / MR
A	Busard des roseaux	1	1	1	1	NRM / MPC / HR
A	Busard Saint-Martin	1	1	1	1	N3S / MPC / H3
A	Busard pâle				1	MO
A	Busard cendré	1	1	1	1	NRM / MPC
A	Milan royal		1		1	MR / HO
A	Milan noir	1	1	1	1	NRM / MPC
A	Pygargue à queue blanche		1	1	1	NO / MR / HR
A	Buse pattue		1		1	MO
A	Buse variable					
	<i>B. b. buteo</i>	1	1	1	1	N4S / MC / H4

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
	<i>B. b. vulpinus</i>					MO
	TYTONIDAE					
A	Effraie des clochers	1	1	1	1	N4S
	STRIGIDAE					
A	Chouette de Tengmalm					
A	Chevêche d'Athéna	1	1	1	1	N3S
A	Petit-duc scops		1	1	1	NO / MO
A	Hibou moyen-duc	1	1	1	1	N3S / MR
A	Hibou des marais	1	1	1	1	NOM / MR / HR
A	Grand-duc d'Europe					
A	Chouette hulotte	1	1	1	1	N4S
	UPUPIDAE					
A	Huppe fasciée	1	1	1	1	N3M / MPC
	CORACIIDAE					
A	Rollier d'Europe		1		1	MO
	ALCEDINIDAE					
A	Martin-pêcheur d'Europe	1	1	1	1	N3S
	MEROPIDAE					
A	Guêpier d'Europe	1	1	1	1	NRM / MR
	PICIDAE					
A	Torcol fourmilier	1	1	1	1	NRM / MR
A	Pic mar	1	1	1	1	N4S
A	Pic épeichette	1	1	1	1	N3S
A	Pic épeiche	1	1	1	1	N4S
A	Pic noir	1	1	1	1	N3S
A	Pic vert	1	1	1	1	N4S
A	Pic cendré	1	1	1	1	NRS
	FALCONIDAE					
A	Faucon crécerelle	1	1	1	1	N4S / MC / H4
A	Faucon kobez		1		1	MO
A	Faucon émerillon		1		1	MR / HR
A	Faucon hobereau	1	1	1	1	N3M / MC
A	Faucon pèlerin		1	1	1	NR / MR / HR

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
	PSITTACULIDAE					
C	Perruche à collier	1	1	1	1	NO / MO
	ORIOLIDAE					
A	Loriot d'Europe	1	1	1	1	N4M / MC
	LANIIDAE					
A	Pie-grièche grise	1	1		1	NE / MO / HO
A	Pie-grièche à poitrine rose		1			MO
A	Pie-grièche à tête rousse	1	1	1	1	NOM / MO
A	Pie-grièche écorcheur	1	1	1	1	N3M / MPC
	CORVIDAE					
A	Geai des chênes	1	1	1	1	N4S / MC / H4
A	Pie bavarde	1	1	1	1	N4S
A	Cassenoix moucheté		1		1	MO
A	Chocard à bec jaune		1			MO
A	Choucas des tours	1	1	1	1	N4S / MC / H4
A	Corbeau freux	1	1	1	1	N4S / MC / H4
A	Corneille noire	1	1	1	1	N4S
A	Corneille mantelée				1	MO / HO
A	Grand Corbeau		1		1	MO
	BOMBYCILLIDAE					
A	Jaseur boréal		1		1	MO
	PARIDAE					
A	Mésange noire	1	1	1	1	NRS / MPC / HR
A	Mésange huppée	1	1	1	1	N4S
A	Mésange nonnette	1	1	1	1	N4S
A	Mésange boréale	1	1		1	NE
A	Mésange bleue	1	1	1	1	N5S
A	Mésange charbonnière	1	1	1	1	N5S
	REMIZIDAE					
A	Rémiz penduline		1		1	MO
	PANURIDAE					
A	Panure à moustaches		1			MO
	ALAUDIDAE					
A	Alouette lulu	1	1	1	1	N3MP / MC / H3

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
A	Alouette des champs	1	1	1	1	N5MP / MC / H5
A	Cochevis huppé	1	1	1	1	NRS
A	Alouette haussecol				1	MO
A	Alouette calandrelle		1		1	MO
A	Alouette calandre					
	HIRUNDINIDAE					
A	Hirondelle de rivage	1	1	1	1	N4M / MC
A	Hirondelle de rochers				1	MO
A	Hirondelle rustique	1	1	1	1	N5M / MC
A	Hirondelle de fenêtre	1	1	1	1	N5M / MC
A	Hirondelle rousseline		1			MO
	CETTIIDAE					
A	Bouscarle de Cetti	1	1	1	1	N3S
	AEGITHALIDAE					
A	Orite à longue queue	1	1	1	1	N4S
	PHYLLOSCOPIDAE					
A	Pouillot siffleur	1	1	1	1	N4M / MC
A	Pouillot de Bonelli	1	1	1	1	N4M / MPC
A	Pouillot à grands sourcils				1	MO
A	Pouillot fitis					
	<i>P. t. trochilus</i>	1	1	1	1	N4M / MC
	<i>P. t. acredula</i>					MO
A	Pouillot véloce					
	<i>P. c. abietinus</i>					MO
	<i>P. c. collybita</i>	1	1	1	1	N5M / MC / H3
	<i>P. c. tristis</i>					MO
A	Pouillot ibérique				1	MO
	ACROCEPHALIDAE					
A	Rousserolle turdoïde	1	1	1	1	NOM / MO
A	Phragmite aquatique		1			MO
A	Phragmite des joncs	1	1	1	1	N3M / MPC
A	Rousserolle effarvatte	1	1	1	1	N4M / MC
A	Rousserolle verderolle		1		1	MO
A	Hypolaïs polyglotte	1	1	1	1	N4M / MC
A	Hypolaïs icterine		1		1	MO
	LOCUSTELLIDAE					

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
A	Locustelle lusciniöide	1	1		1	NEM / MO
A	Locustelle tachetée	1	1	1	1	N3M / MC
	CISTICOLIDAE					
A	Cisticole des joncs	1	1	1	1	NRS
	SYLVIIDAE					
A	Fauvette à tête noire	1	1	1	1	N5M / MC / HR
A	Fauvette des jardins	1	1	1	1	N4M / MC
A	Fauvette babillarde	1	1	1	1	NRM / MR
A	Fauvette orphée					
A	Fauvette grissette	1	1	1	1	N5M / MC
A	Fauvette pitchou	1	1	1	1	NRS
	REGULIDAE					
A	Roitelet à triple bandeau	1	1	1	1	N4S / MPC / H4
A	Roitelet huppé	1	1	1	1	N4S / MC / H4
	TROGLODYTIDAE					
A	Troglodyte mignon	1	1	1	1	N5S
	SITTIDAE					
A	Sittelle torchepot	1	1	1	1	N5S
	TICHODROMIDAE					
A	Tichodrome échelette		1		1	MO / HO
	CERTHIIDAE					
A	Grimpereau des jardins	1	1	1	1	N5S
	STURNIDAE					
A	Étourneau sansonnet	1	1	1	1	N5MP / MC / H5
	TURDIDAE					
A	Grive musicienne	1	1	1	1	N5S / MC / H4
A	Grive draine	1	1	1	1	N4S / MC / H4
A	Grive mauvis		1		1	MC / H4
A	Merle noir	1	1	1	1	N5S / MC / H5
A	Grive litorne		1		1	MC / H4
A	Merle à plastron		1		1	(NEM) / MR
A	Grive à gorge noire		1			MO

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
	MUSCICAPIDAE					
A	Gobemouche gris	1	1	1	1	N3M / MC
A	Rougegorge familier	1	1	1	1	N5S / MC / H5
A	Rossignol philomèle	1	1	1	1	N4M / MC
A	Gorgebleue à miroir					
	Gorgebleue à miroir blanc		1		1	MR
A	Gobemouche nain		1		1	MO
A	Gobemouche noir	1	1	1	1	NRM / MPC
A	Rougequeue noir	1	1	1	1	N4M / MC / HR
A	Rougequeue à front blanc	1	1	1	1	N4M / MC
A	Tarier des prés	1	1		1	NE / MPC
A	Tarier pâtre	1	1	1	1	N4M / MC / HR
A	Traquet motteux	1	1		1	NE / MPC
A	Traquet oreillard		1			MO
	CINCLIDAE					
A	Cincle plongeur		1			MO
	PASSERIDAE					
A	Moineau soulcie					
A	Moineau friquet	1	1	1	1	NRS
A	Moineau domestique	1	1	1	1	N5S
	PRUNELLIDAE					
A	Accenteur alpin					
A	Accenteur mouchet	1	1	1	1	N4S / MC / H4
	MOTACILLIDAE					
A	Bergeronnette printanière					
	<i>M. f. flava</i>	1	1	1	1	N4M / MC
	<i>M. f. flavissima</i>					MR
	<i>M. f. feldegg</i>					MR
	<i>M. f. thunbergi</i>					MR
A	Bergeronnette des ruisseaux	1	1	1	1	N3S / MPC / H3
A	Bergeronnette grise					
	<i>M. a. alba</i>	1	1	1	1	N4MP / MC / H4
	<i>M. a. yarrellii</i>					MR / HR
A	Pipit rousseline		1		1	MO
A	Pipit farlouse	1	1		1	NE / MC / H4
A	Pipit des arbres	1	1	1	1	N4M / MC
A	Pipit à gorge rousse				1	MO

CAT LOF	NOM FRANÇAIS	N 2000	T 2000	N 2025	T 2025	Statut en Loir-et- Cher en 2025
A	Pipit spioncelle		1		1	MPC / H3
A	Pipit maritime				1	MO
	FRINGILLIDAE					
A	Pinson des arbres	1	1	1	1	N5S / MC / H5
A	Pinson du Nord		1		1	MC / H4
A	Grosbec casse-noyaux	1	1	1	1	N3MP / MPC / H4
A	Bouvreuil pivoine	1	1	1	1	N3S
A	Verdier d'Europe	1	1	1	1	N4S / MC / H4
A	Linotte à bec jaune					
A	Linotte mélodieuse	1	1	1	1	N4MP / MC / H4
A	Sizerin flammé					
	<i>A. f. flammea</i>					MO
	<i>A. f. cabaret</i>		1		1	MO / HO
A	Bec-croisé des sapins		1	1	1	NO / MR / HR
A	Chardonneret élégant	1	1	1	1	N5S / MC / H5
A	Serin cini	1	1	1	1	N4M / MC / HR
A	Tarin des aulnes		1		1	MC / H4
	CALCARIIDAE					
A	Bruant lapon				1	MO
A	Bruant des neiges		1		1	MO
	EMBERIZIDAE					
A	Bruant proyer	1	1	1	1	N4MP / MC / H3
A	Bruant jaune	1	1	1	1	N4S / MPC / H3
A	Bruant fou		1		1	MO / HO
A	Bruant ortolan		1		1	MO
A	Bruant zizi	1	1	1	1	N4S / MPC / H3
A	Bruant nain				1	MO
A	Bruant des roseaux	1	1	1	1	N3M / MC / H4
		161		163		
			292		301	